



Point à l'ordre du jour n°20210702-26

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées**

Séance du 2 juillet 2021

Objet : Convention de coproduction entre Paris Musées et Dubini Filmproduktion pour la réalisation d'un documentaire sur le peintre Eugène Leroy, diffusé lors de l'exposition qui lui sera consacrée et présentée au Musée d'Art Moderne de Paris au printemps 2022

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris 2012 SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : La Présidente du Conseil d'administration de Paris Musées est autorisée à signer la convention de coproduction entre l'établissement public Paris Musées et Dubini Filmproduktion, pour la réalisation d'un documentaire sur le peintre Eugène Leroy, diffusé lors de l'exposition qui lui sera consacrée et présentée au Musée d'Art Moderne de Paris au printemps 2022.

Par délégation, la Directrice générale

Anne-Sophie de Gasquet